

Dans un collège, « la violence à visage découvert »

Menacée, une assistante d'éducation d'un collège normand témoigne du climat de violence

qui se banalise, selon elle, au sein des établissements. L'Éducation nationale promet des mesures.

« **L'élève a franchi un seuil critique.** » Cette assistante d'éducation (AED) ne mâche pas ses mots pour alerter sur les menaces qu'elle a subies le mois dernier au collège Roland- Vaudatin, à Gavray-sur-Sienne (Manche). L'AED a patienté jusqu'à lundi dernier avant de ressentir le besoin d'alerter l'opinion, *via* une lettre ouverte transmise à *Ouest-France*, sur « **la violence ouverte à visage découvert** » qui sévit selon elle dans les rangs de l'Éducation nationale.

Celle qui œuvre à la vie scolaire de ce collège rural de moins de 200 élèves a porté plainte contre « **un élève de troisième, connu pour son comportement violent** » : « **Défiant l'autorité, il a tenté de m'agresser et m'a menacée de représailles, promettant une confrontation** » à l'extérieur du collège. L'académie de Normandie, elle, confirme « **qu'une mesure conservatoire a été prise** » à l'encontre du collégien, interdit d'accès à l'établissement en attendant son conseil de discipline.

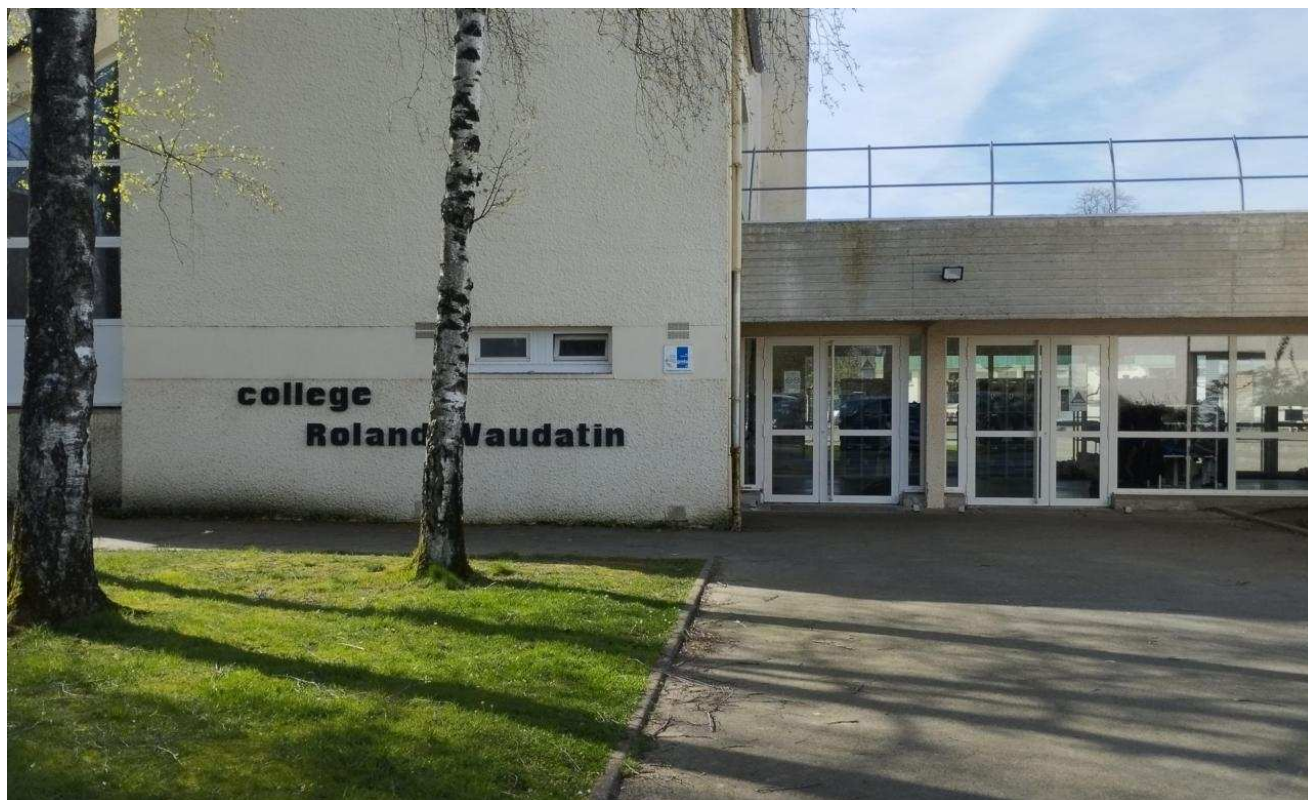
Une force de sécurité mobile scolaire

Désormais placée sous protection policière, la trentenaire évoque aussi des « **menaces et pressions** » d'un parent, dont le fils a été exclu huit jours après « **une bagarre importante** », selon l'académie. « **Ces actes de violence ne sont pas des cas isolés**, estime l'AED. **Ils sont le miroir d'une crise aggravée par des décisions politiques qui ont progressivement sapé notre aptitude à encadrer nos élèves et à leur fournir le soutien dont ils ont besoin.** »

La sécurité des établissements scolaires et de ses personnels fait régulièrement l'actualité. Le mois dernier, à Paris, le proviseur d'un lycée, menacé de mort sur les réseaux sociaux, a quitté son poste. Une mise en retrait médiatisée, qui a fait réagir la ministre de l'Éducation. Nicole Belloubet a annoncé qu'une « **force de sécurité mobile scolaire nationale** », composée d'une vingtaine d'agents, serait déployée à la rentrée 2024. Elle « **pourra être projetée** » sous quarante-huit heures « **dans les établissements en difficulté** ». Le but : « **rassurer les enseignants** » et « **assurer la sécurité physique** » en collège et lycée.

Le ministère, qui constate bien une légère augmentation des incidents depuis la crise sanitaire, précise aussi qu'il « **assurera la défense de ses personnels** » victimes « **d'agressions, de menaces, d'injures** ». En cas de diffamation de la part d'un élève, l'État portera « **systematiquement** » plainte.

Kristell LE GALL *et* Johan BESCOND.



Le collège Vaudatin, à Gavray-sur-Sienne (Manche), a été marqué par des violences ces dernières semaines. Ouest-France